

Edition 2007

# Le Guide du TRI



Collecte sélective  
des déchets ménagers



# Les déchets recyclables

Seuls les déchets d'emballage suivants sont concernés par la collecte sélective

Les autres déchets sont à jeter dans votre poubelle habituelle



Le verre



Les bouteilles



Le papier carton



Les boîtes et emballages en carton



Bouteilles et flaconnages en plastique



Les produits alimentaires (y compris, les bouteilles d'huile)



Les pots



Les bocaux de conserve



Les prospectus et les magazines



Les journaux



Les briques alimentaires



Les produits divers

Pensez à bien vider le **CONTENU**



Les produits d'entretien



Les produits d'hygiène



# Le dispositif de collecte sélective

Référez-vous au feuillet ci-joint pour connaître le dispositif de collecte mis en place dans votre commune.

## Apport Volontaire



Conteneurs à verre

## Apport Volontaire

## Porte à porte

Habitat individuel :

Habitat collectif :



Conteneur à papier carton



Sac jaune



Bac à couvercle jaune

Eco-conteneur

## Apport Volontaire

## Porte à porte

Habitat individuel :

Habitat collectif :



Conteneur à flaconnages plastique

Aire grillagée



Sac jaune



Bac à couvercle jaune

Eco-conteneur

# Où jeter les emballages métalliques et les déchets verts ?



## Les emballages métalliques

Cannettes de boisson, boîtes de conserves, emballages métalliques divers.

**Jetez-les dans vos poubelles habituelles**

L'acier et l'aluminium sont récupérés lors de l'incinération des déchets ménagers à l'UIOM (Usine d'Incinération des Ordures Ménagères) de Sausheim.



## Les déchets verts

Tontes de pelouses, tailles de haies, bois d'élagages, feuilles mortes

### Apport Volontaire

Amenez-les en DéchetTRI

### Porte à porte

Bac vert



Ou pratiquez dans votre jardin le **compostage individuel**

## La Collecte sélective

### En Apport Volontaire

Elle consiste à amener spontanément les déchets recyclables aux endroits prévus à cet effet sur la voie publique. Il s'agit de conteneurs répartis en :

#### PointTRI



#### PointTRI Plus



#### Conteneurs à verre isolés



### En Porte à porte


Elle consiste à un ramassage à domicile directement devant chez soi d'un bac ou d'un sac :



# Le Guide du TRI

## Nos recommandations

Edition 2007

-  **NE JETEZ PAS DE VAISSELLE** dans les conteneurs à verre cela nuit au processus de recyclage.
-  **NE JETEZ PAS DE BOUTEILLES EN VERRE** dans les conteneurs à bouteilles et flacons en plastique car cela nuit au processus de recyclage.
-  **PENSEZ À APPORTER VOS PILES USAGÉES** en DéchetTRI car leurs composants sont toxiques.

### PRODUISEZ MOINS DE DÉCHETS :

- en buvant l'eau du robinet quand elle est de bonne qualité
- en remplaçant les sacs de caisse par un panier, sac ou cabas réutilisable
- en privilégiant l'achat de produits vendus en grand conditionnement, en vrac ou à la découpe (sans emballage)



  
**SIVOM**  
DE L'AGGLOMÉRATION  
— MULHOUISIENNE

25, avenue Kennedy - BP 2287 - 68068 Mulhouse Cedex  
Tél 03 89 43 21 30 - e-mail : [contact@sivom-mulhouse.fr](mailto:contact@sivom-mulhouse.fr)  
Site internet : [www.sivom-mulhouse.fr](http://www.sivom-mulhouse.fr)

